

Langourla

Le Bulletin

Sommaire

Réunions du Conseil

P 2 - 9

Agriculture

Ecoles

P 10

Concours de fleurissement

Résidents Britanniques

P 11

Histoire

P 12 - 13

Etat civil

P 14

Vie associative

P 14 - 15

Bibliothèque

P 15

Services publics

P 16 - 17 - 18

Annonces

P 18 - 19

Festivités de l'automne

Dictons de l'automne

L'été 2014 en images

P 19

Adresses utiles

P 20



EDITORIAL

L'Orchestre Symphonique de Bretagne a ouvert, à l'aide de 'sa clé des champs', les festivités d'été. Plus largement 'la clé DESCHAMPS ' (Didier) a fait vibrer bon nombre de supporteurs, et a porté les couleurs de la France, moins loin que l'on aurait souhaité.

Voici donc nos chers bambins, de l'école publique, dans une nouvelle configuration scolaire.

La rentrée va connaître de nouveaux rythmes, qui nous ont été imposés. Ils prennent petit à petit leur vitesse de croisière. L'école privée a opté pour la continuité, sans changement. C'est son choix et nous devons le respecter. Ne doutons pas que les enseignants, de chaque école, feront de leur mieux pour former la génération montante aux diverses matières, qui en feront des citoyens responsables et fiers de leurs acquis.

2014, année de mémoire. Après les célébrations qui ont marquées les 70 ans du débarquement du 6 juin 1944, nous aborderons, avec un moment de pensée forte, au devoir de mémoire pour les 100 ans de cette 'grande guerre' (comme s'il y en avait des petites...) de 1914. Ce conflit, comme toutes les luttes armées, a tant marqué de nombreuses familles, dans leur chair et dans leur cœur.

« A nous le souvenir, à eux l'immortalité »

Dans cet esprit, chacun peu se remémorer le temps passé où tout le monde était à l'écoute de l'autre, où l'entraide était naturelle, mais également très conviviale. Cette fibre s'est quelque peu diluée dans le temps, avec le manque de volontaires au sein des associations, ces dernières étant le premier lien social d'une commune. Bien sûr le passé est souvent mentionné comme étant 'le bon temps', mais regardons avec clairvoyance vers l'avenir. Venez aider les responsables d'animations.

Les récentes mesures gouvernementales menacent, à la baisse, les budgets communaux.

Notre commune, comme les autres, va en subir les affres. Nous abordons donc un mandat contraint. La vigilance budgétaire est de mise, pour faire aboutir les réalisations de dossiers conséquents.

Votre maire : Michel ULMER

Les comptes rendus des conseils municipaux font l'objet d'un résumé.
Les grandes lignes restent mentionnées. Pour connaître les détails, il est toujours possible,
comme par le passé, d'en prendre connaissance à la mairie.

Présents : MM. Michel ULMER, maire; Daniel LEFEUVRE; Daniel BESNARD; Mme Josiane AVENEL, adjoints; Mmes Linda GORDON; Stéphanie ROUXEL; Chantal UZURET; MM. Pierre CARADEUC; Alain CHERIAUX; Christian COUPE; Pierre de LEUSSE; Jean-François LEJEUNE; Bruno RIOLON; Loïc ROBERT; Philip WITTAMORE.

Vote d'une subvention

M. le Maire fait part au conseil de la venue de l'Orchestre Symphonique de Bretagne pour un concert organisé à Langourla le dimanche 22 juin, au théâtre de verdure, par l'association Langourlavie.

Il est prévu que le cachet de l'Orchestre soit pris en charge par Langourlavie et de ce fait, il serait opportun d'accorder une subvention exceptionnelle à cette association.

Le projet pédagogique, estimé à 1.500 €, est pris en charge par la Communauté de Communes du Mené.

Considérant que cette manifestation culturelle est favorable à l'image de la commune et constitue pour elle une importante occasion de communication susceptible de renforcer sa notoriété et son développement, les membres du conseil municipal décident :

- d'accorder une subvention de 2 000 € à l'association Langourlavie pour la représentation de l'Orchestre Symphonique de Bretagne le 22 juin au théâtre de verdure
- d'engager une opération de communication spécifique à hauteur de 2.500 € environ.

Désignation des délégués à la commission impôts

M. le Maire invite le conseil à proposer les commissaires qui formeront la commission communale des impôts directs : 6 titulaires et 6 suppléants seront désignés, dans cette liste, par la Direction Départementale des Impôts.

Titulaires

Dagmar de LEUSSE
Patrick PEGUE
Martine BEDEL
Lionel LUCAS
Jean-Michel GOUBIN
Laurent PATRU
Douglas GORDON
Elie BOTREL
Bertrand BOULANGER
Mauricette ANDRE
Marcel LE BIHAN
Roland LENOIR

Suppléants

Gaël de KEROUATZ
Jean Claude COCAULT
Guy DUTERTRE
Yvon BOULLEZ
Stéphane GICQUEL
Daniel ROCHARD
Denis GUERIN
Gérard DESNOS
Claude LEHMANN
Christian BEUREL
Daniel LEFEUVRE
Daniel BESNARD

Délégué à l'ARIC

Les membres du conseil ont désigné M. Michel ULMER correspondant de l'ARIC (Association Régionale d'Information des Collectivités), délégué à l'information et à la formation.

Pour information

Mmes Annie GOUBIN et Chantal UZURET ont été nommées déléguées au comité d'entraide de Collinée.

TAP – Temps d'Activité Périscolaire

M. Ulmer fait part de la réunion intercommunale sur les TAP (temps d'activités périscolaires) à mettre en place dans le cadre de la nouvelle organisation de la semaine scolaire.

Actuellement, la Communauté de Communes du Mené (CCM) pourrait nous mettre à disposition 4 animateurs et propose également d'embaucher des animateurs qui interviendraient dans les communes à titre payant. Ce dossier sur les rythmes scolaires sera affiné lors de prochaines réunions au niveau de la fréquentation des animations et des responsabilités.

Questions diverses

Feu d'artifice

M. Daniel BESNARD indique que pour les festivités du 12 juillet, il a été choisi un feu d'artifice, près d'Ouest Pyro, pour un montant de 3 000 € TTC, pris en charge par la commune.

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie aura lieu le dimanche 11 mai, 10h15 devant la mairie, messe, cérémonie au Monument aux Morts à 11 h30, puis vin d'honneur chez M. Patrick PEGUE.

Divers : Le Triboulet

M. Philip Wittamore a lancé une feuille d'annonces gratuites 'Le Triboulet'.

Elle est affichée dans les commerces, en mairie et sur le site internet de Langourla.com, sa publication sera bi-mensuelle. Toute personne vendant ou recherchant des articles peut demander la publication de son annonce sur cette feuille par l'intermédiaire de Philip au **06 20 83 37 82**.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 6 Juin 2014

Présents : MM. Michel ULMER, maire; Daniel LEFEUVRE; Daniel BESNARD; Mme Josiane AVENEL, adjoints; Mmes Linda GORDON; Stéphanie ROUXEL; MM. Pierre CARADEUC; Alain CHERIAUX; Christian COUPE; Pierre de LEUSSE; Jean-François LEJEUNE; Bruno RIOLON; Loïc ROBERT; Philip WITTAMORE.

Absente excusée : Mme Chantal UZURET.

Vote des subventions

M. le Maire fait part au conseil des demandes de subvention formulées par les associations communales et des organismes extérieurs. Les membres du conseil votent les subventions suivantes pour l'année 2014:

Société de chasse	370 €	Langourlavie	1.870 €
Amicale laïque	800 €	Futurocom	500 €
OGEC	800 €	Entente sportive (école de foot)	250 €
Les Amis du Cheval	500 €	Club 3è Age	370 €
Les Amis Chapelle St Gilles	500 €	Les Amis Chapelle St Joseph	500 €
Trouba'tour (théâtre)	500 €	Comité paroissial	370 €
Club de tennis	370 €	Club Jeunes 'LP Génération' en instance	0
C.S.M. Basket	60 €	Dél. Départ. Educ. Nationale	30 €
CFA Morbihan	45 €	Chambre Métiers Afo Bat St Briec	45 €
Comice Agricole	220 €	AFM myopathies (téléthon)	200 €
Ligue contre le cancer	200 €	Amicale donneurs sang pays Mené	50 €
France Alzheimer	50 €	Croix d'Or section Broons	30 e
Solidarité Paysans	70 €	Paralysés de France	50 €
ADOT 22 (dons organes)	50 €	FNATH (accidentés du travail)	70 €
APE collègue public Merdrignac	50 €	AFSEP – sclérose en plaques	50 €

► Participation fonds d'aide aux jeunes

Le Maire donne lecture du courrier transmis par M. le Président du conseil général pour abonder le financement du Fonds d'Aide aux Jeunes, qui permet l'accompagnement de plus de 2 000 jeunes de notre département, sur des enjeux de subsistance, de logement, de formation, de santé ou encore de mobilité.

La contribution versée sera intégralement affectée aux jeunes du territoire de notre mission locale.

Les membres du Conseil Municipal décident d'accorder une aide de 100 € pour l'année 2014.

► Encarts publicitaires pour le festival de jazz

M. Daniel LEFEUVRE détaille les différentes insertions de communication à faire dans Ouest France à l'occasion du festival de jazz 2014 : page dimanche OF 220 €; site Web 680 €; bandeaux OF 1.310 € et dans le guide été 750 €.

Le conseil valide le budget communication pour le festival de jazz arrêté à la somme de 2.960 € ht.

► Travaux voirie

M. Daniel LEFEUVRE présente à l'assemblée le programme de voirie 2014 établi par la commission voirie et estimé par l'ADAC 22 (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités) :

• route de la Rochette- Château Meslet (VC 4)	1500 m	72.463 € ht
• route de la Noé Ménard (VC 69)	80 m	7.131 € ht
• route du Val (VC 57)	180 m	10.606 € ht

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de réaliser les travaux de voirie sur les routes proposées ci-dessus selon le devis global arrêté à la somme de 90.000 € ht
 - de charger l'ADAC22 d'établir le dossier de consultation des entreprises scindé en une tranche ferme pour la VC4 et deux tranches conditionnelles pour les VC 69 et VC 57
 - de lancer l'avis de marché public dans la presse 'Ouest France'
 - de retenir la procédure adaptée pour la passation du marché sur la base des éléments proposés par l'ADAC.
-

► Projet de City-stade

M. le Maire fait part du projet de création d'un 'City-stade' lancé en 2013, et des différentes propositions reçues pour la pose et la fourniture d'un plateau multisports.

Les conseillers municipaux s'orienteraient vers la proposition financière faite par l'entreprise Mefran (structure acier, y compris installation, montage et pose).

Au niveau financier, nous n'avons pas obtenu de subvention ; un fonds de concours pourrait être mis en place par la Communauté de Communes du Mené pour les installations sportives non couvertes.

► Projet de vente d'un bien communal – Hameau du Lac

M. le Maire informe le conseil qu'une personne serait intéressée par l'acquisition du lot 1 du Hameau du Lac, si elle pouvait acheter la parcelle communale B 1309 jouxtant ce lot.

Après discussion, le conseil accepte de vendre la parcelle B 1309 d'un contenance de 79 m² au prix de 4 € le m², avec une condition suspensive d'obligation de construction dans les 2 ans.

► Révision des loyers

Les membres du Conseil Municipal décident de réviser les loyers des logements communaux sur la base des variations de l'indice de référence des loyers (IRL) publié par l'INSEE entre la valeur du 4^e trimestre 2013 (124,83) et la valeur du 4^e trimestre 2012 (123,97) ; d'appliquer et d'arrondir à l'euro les nouveaux loyers à compter du 1^{er} juillet 2014.

Questions diverses

Location salles communales

Les membres du Conseil Municipal ont fixé par délibération en date du 15 avril 2011 les tarifs de location des salles communales. Les associations de Langourla bénéficient annuellement d'une location gratuite.

Le conseil municipal décide d'appliquer un forfait chauffage de 80 € pour toute association communale utilisant gratuitement la salle polyvalente entre le 15 octobre et le 15 avril.

Cette somme pourra être revalorisée par le conseil lors des changements de tarifs.

Syndicat Départemental d'Énergie – SDE 22

M. Daniel BESNARD fait part de la visite de Mme QUERE pour l'éclairage public communal. Elle va nous faire parvenir des devis pour l'éclairage de la Chapelle Saint Joseph, la Tour Saint Eutrope, le lotissement 'Hameau du Lac' et le parc de stationnement enherbé près du lotissement.

Dans le cadre du changement des lampes ballons fluo obligatoire par le règlement européen, le SDE 22 va procéder au remplacement des ampoules dans la partie haute de l'agglomération.

Travaux élagage

M. le Maire indique au conseil qu'il a rencontré les différents propriétaires ayant des branches surplombant les voies communales et qu'il leur a demandé d'élaguer leurs arbres ou haies dans les meilleurs délais.

Si en octobre, ce travail d'élagage n'est pas réalisé, un courrier avec AR leur sera envoyé pour les avertir officiellement. Un rappel à la loi sera communiqué avec les mentions légales ainsi que les désagréments qui peuvent en découler. L'esprit civique devrait éviter ce genre de rappel.

Établissement Public Foncier de Bretagne – EPF

M. le Maire donne le compte rendu succinct de la réunion organisée par l'Établissement Public Foncier de Bretagne, à la Communauté de Communes du Mené. Actuellement, l'EPF se concentre sur l'aménagement et la revitalisation des centres Bourg.

Travaux d'entretien de la voirie

M. Daniel LEFEUVRE informe le conseil qu'il a contacté différentes entreprises, pour les travaux d'épaveuse sur les routes communales, à réaliser en 2014.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal valident le devis suivant pour les travaux d'épaveuse : Entreprise Sébastien ROBIN, au tarif horaire de 43 €.

La facture définitive sera calculée en fonction du travail de voirie à réaliser.

Élections sénatoriales

Les élections des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales ont été fixées par les services de l'État au vendredi 20 juin 2014. Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 28 septembre 2014.

Rencontre avec la Poste

M. le Maire fait part de la rencontre avec M. le Directeur Départemental de la Poste, accompagné de Mme SALATHE (responsable de notre secteur). L'activité de l'agence postale a été évoquée sans que la convention de partenariat soit remise en cause ; ainsi que la poursuite de l'opération d'adressage de toute la commune.

Un changement important aura lieu à compter du 16 septembre 2014. Les tournées des facteurs vont être réorganisées. La levée du courrier se fera à 12h30 du lundi au vendredi, et à 09h00 le samedi.

La boîte aux lettres de Saint Joseph va disparaître.

Commission économie de la Communauté de Communes du Mené

M. le Maire donne lecture du courrier transmis par M. Jacky AIGNEL, président de la CCM, afin d'élargir la composition de la commission 'économie et gestion des compétences' à d'autres acteurs intéressés par la vie économique du Mené. Cette commission est ouverte à tous les habitants désireux d'y participer.

M. Philip WITTAMORE souhaite participer à cette commission communautaire.

Zones Humides

M. LEFEUVRE donne le compte rendu de la réunion à laquelle participaient M. René REGNAULT, ainsi qu'une collaboratrice, pour nous expliquer l'obligation d'inventorier les zones humides dans le cadre de la commission locale de l'eau du SAGE Rance Frémur.

L'objectif de l'étude est de réaliser, sur l'ensemble du territoire de la commune, un inventaire exhaustif des zones humides existantes, une caractérisation pour chacune d'elle et une précision sur leur rôle et état de fonctionnalité. Il faudra choisir un bureau d'études en fin d'année, afin qu'il puisse recueillir les données en saison hivernale et en saison estivale. Puis établir un état des lieux des zones humides sur la commune.

Travaux entretien des bâtiments

M. BESNARD fait part des devis établis pour la reprise de solin sur l'église et le remplacement en lambris PVC pour la salle des fêtes :

SARL Hervé-Tardivel - 2368,00 € et 2021,00 € ht, soit 4 389,00 € ht

Les Toits de Bretagne - 1083,38 € et 1340,35 € ht, soit 2 423,73 € ht.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil décident de retenir la proposition de la SARL Hervé-Tardivel. Les travaux devront être réalisés avant l'hiver.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 20 Juin 2014

Présents : MM.Michel ULMER, maire; Daniel LEFEUVRE ; Daniel BESNARD ; Mme Josiane AVENEL, adjoints; Mmes Linda GORDON ; Stéphanie ROUXEL ; Chantal UZURET ; MM. Pierre CARADEUC ; Alain CHERIAUX ; Christian COUPE ; Pierre de LEUSSE ; Jean-François LEJEUNE ; Loïc ROBERT ; Philip WITTAMORE.

Absent excusé : M. Bruno RIOLON qui a donné pouvoir à M. ULMER.

Élection des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs le 28 septembre 2014

M.Michel ULMER, maire, a ouvert la séance. M. Pierre CARADEUC a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art.L.2121-5 du CGCT).

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présent à l'ouverture du scrutin, à savoir : MM.Pierre de LEUSSE; Chantal UZURET; Stéphanie ROUXEL; Pierre CARADEUC.

NOTA : La loi n'autorise pas les ressortissants anglais à participer à ce scrutin.

Élections des délégués	
ULMER Michel	11 voix
AVENEL Josiane	11 voix
LEFEUVRE Daniel	09 voix

Élections des suppléants	
LEJEUNE Jean-François	13 voix
CARADEUC Pierre	13 voix
CHERIAUX Alain	12 voix

Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'ilot Guillard-Quéré

M. Le Maire donne connaissance au conseil des propositions financières reçues de différents cabinets de programmistes pour aider la municipalité à établir un programme de réhabilitation de deux bâtiments dans le centre Bourg.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil :

- décident de retenir la proposition faite par le cabinet CERUR à Rennes pour une mission concernant la mise au point d'un programme en vue de la réhabilitation de deux bâtiments dans le centre bourg en logement sociaux
- valident le devis de cette mission arrêté à la somme de 10.750 € ht, décomposé en une phase 1 – études préalables et faisabilité - et une phase 2 – programme pour consultation concepteurs-
- donnent pouvoir à M. Le Maire pour signer les pièces relatives à ce dossier.

Questions diverses

Demande subvention réserve parlementaire

M. Le Maire fait part au conseil de l'avancement du dossier du City-stade et propose au conseil d'adopter le plan de financement.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil :

- s'engagent à réaliser les travaux d'un City-stade qui sera implanté près du vestiaire-douches au terrain de sports
- adoptent le plan de financement proposé
- autorisent M. le Maire à solliciter une aide de la réserve parlementaire.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 25 Juillet 2014

Présents : MM. Michel ULMER, maire; Daniel LEFEUVRE; Daniel BESNARD; Mme Josiane AVENEL, adjoints; Mmes Stéphanie ROUXEL; Chantal UZURET; MM. Pierre CARADEUC; Alain CHERIAUX; Christian COUPE; Pierre de LEUSSE; Philip WITTAMORE.

Absents excusés : Mme Linda GORDON ; MM. Bruno RIOLON ; Jean-François LEJEUNE ; Loïc ROBERT.

Marché travaux de voirie 2014

M. Daniel LEFEUVRE rappelle au conseil municipal qu'une consultation, selon la procédure adaptée, a été lancée pour les travaux de voirie 2014, que les plis ont été ouverts par la commission d'appel d'offres et analysés par l'ADAC 22.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal :

- valident les offres présentées par l'entreprise Colas Centre Ouest de Ploumagoar, à savoir une tranche ferme pour la route de la Rochette estimée à 48.246 € ht et une tranche conditionnelle pour les routes du Val et de la Noé Ménard estimée à 11.648 € ht, soit un montant total de 59.894 € ht
- affermissent l'offre pour la tranche conditionnelle
- donnent pouvoir à M. le Maire pour signer le marché correspondant ainsi que toutes les pièces nécessaires à la réalisation des travaux et au règlement des dépenses.

Création d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe

M. le Maire fait part au conseil que M. Christophe Boulanger a été admis à l'examen professionnel d'adjoint technique, et qu'il serait nécessaire de créer un emploi d'adjoint technique de 1ère classe à compter du 1er août 2014.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- décident de créer un poste d'adjoint technique 1ère classe à compter du 1er août 2014
- chargent M. le Maire de l'établissement des formalités administratives et l'autorisent à signer les documents nécessaires.

Validation des propositions financières de la commission scolaire

M. le Maire présente les propositions relatives aux tarifs scolaires pour l'année 2014, acceptées par les élus des trois communes du RPI le 23 mai et validées également par la commission scolaire le 27 mai.

Les membres du conseil décident de fixer :

1) les participations communales, pour les enfants scolarisés en maternelle et en primaire dans l'école publique 'RPI le blé en herbe', domiciliés à Langourla

- à 130 € par enfant pour les fournitures scolaires (y compris la maintenance informatique et les cartouches d'encre)
- à 115 € par enfant pour les activités extra-scolaires

- 2) les participations communales, pour les enfants scolarisés aux écoles Saint Joseph et Sainte Marie, domiciliés à Langourla
 - à 617 € par enfant pour les frais de fonctionnement
 - à 115 € par enfant pour les activités extra-scolaires
- 3) le prix du repas à la cantine municipale à 2,75 € à la prochaine rentrée scolaire.

Le conseil prend également connaissance de la nouvelle convention décidant des conditions administratives et financières du regroupement intercommunal pédagogique 'le blé en herbe'.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil valident la convention proposée et autorisent M. le Maire à la signer.

► Point sur les TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires)

Les différentes activités proposées dans le cadre des TAP ont été validées. La Communauté de Communes du Mené met à disposition de la commune gratuitement ses animateurs salariés et se charge de recruter des intervenants extérieurs dont la prestation sera facturée à la commune.

La municipalité a décidé des locaux mis à disposition : la musique à la maison des associations, les arts plastiques dans l'ancien logement ou sous le préau, le théâtre à la salle polyvalente et le sport dans la cour de l'école ou les espaces derrière la salle polyvalente.

Ces activités devraient coûter 7 à 8.000 € par an à la commune qui bénéficiera, en 2014-2015, d'une aide de l'État de 50€/enfant. A l'heure actuelle, aucune aide d'État n'a été adoptée pour 2015-2016.

► Agrandissement et acquisition columbarium

M. le Maire donne connaissance des devis reçus pour la fourniture d'un second columbarium au cimetière communal.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil décident :

- d'acquérir un columbarium en granit (bloc 8 places identique à celui existant), de le poser sur l'espace dallé, en diagonale par rapport à l'existant
- d'aménager un jardin du souvenir en bordure de cet espace dallé (côté haie) avec achat d'une stèle cinéraire flamme, un pupitre 25 emplacements et 2 caves urnes avec grilles en galva pour le cendrier
- de valider le devis des Pompes Funèbres Bernard de Merdrignac pour un montant de 7.433,33 € ht, pose comprise.

► Acquisition City-stade

M. le Maire donne connaissance des devis reçus pour la fourniture d'un City-stade.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil décident :

- d'acquérir un complexe multisports junior de 19,35 m x 10,60 (fourniture, installation et montage) avec en option la fourniture d'un pare ballon filet
- de l'implanter sur la plate forme goudronnée près du vestiaire-douches au terrain des sports
- de valider le devis MEFRAN Collectivités de Campénéac(56) pour un montant de 26.881 € ht.

Une subvention de 5.000 € a été obtenue sur la réserve parlementaire de M. le député LE FUR.

► Compte rendu de la commission fleurissement

Mme Chantal UZURET donne le compte-rendu de la commission fleurissement.

La politique départementale du fleurissement a changé avec sa nouvelle organisation 'les Côtes d'Armor sont belles, jardinons au naturel' et il propose d'accompagner les communes selon différentes formules. Pour notre commune, la formule 3 'commune labellisée 'villes et villages fleuris' nous permettra d'évaluer notre niveau au regard des nouveaux critères d'attribution pour progresser. Le label permet aux collectivités d'affirmer leur choix en matière de qualité de vie et d'attractivité grâce à un travail cohérent autour du paysage, du végétal et du fleurissement.

Pour cette année, la commission intercommunale du fleurissement a souhaité conserver le classement précédent pour les particuliers inscrits au concours des maisons fleuries ; chaque commune a établi son palmarès dans les différentes catégories et un classement intercommunal aura lieu la semaine prochaine.

► Présentation du syndicat de valorisation des déchets 'Kerval'

M.Christian COUPE, délégué communal au SIVOM du Mené, expose au conseil les différentes activités de 'KERVALL CENTRE ARMOR' qui a remplacé le SMETTRAL en janvier 2014.

Il est né de la fusion de 3 syndicats de valorisation des déchets ménagers et dispose :

à Lantic : d'une unité de valorisation organique et installation de stockage des déchets non dangereux ;

à Planguenoual : d'une unité de valorisation énergétique ;

à Ploufragan : d'une unité de valorisation organique et d'un centre de tri valorisation matière 'Généris'.

D'autres activités sont également assurées par ce syndicat mixte : le traitement des déchets ménagers, les transports, la promotion du geste du tri et la prévention des déchets.

► Éclairage public

1) Lotissement 'Hameau du Lac'

M. le Maire fait part de l'étude et de l'estimation faites par le Syndicat Départemental d'Énergie pour la mise en place de lanternes éclairage public dans le lotissement du Hameau du Lac.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet de fourniture et pose de 5 lanternes 'Thorn' d'ambiance sur candélabre en acier galvanisé peint, présenté par le SDE des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 6.100 € ht.

2) Extension d'éclairage du parking de la Carrière

M. le Maire fait part de l'étude et de l'estimation faites par le Syndicat Départemental d'Énergie pour l'extension de l'éclairage public dans le parking de la carrière.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet de fourniture et pose de 4 poteaux bois et 5 projecteurs asymétriques 150 W SHP, présenté par le SDE des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 8.300 € ht.

► Adoption du rapport sur l'eau

M. Alain CHERIAUX, président du syndicat des eaux de la Hutte, présente le rapport annuel 2013.

Conformément à l'article L.224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les communes adhérentes à un syndicat d'eau potable doivent approuver le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, l'assemblée délibérante adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du Syndicat des Eaux de la Hutte de l'année 2013 établi par les services de la DDTM.

► Questions diverses

Vote d'une subvention exceptionnelle

M. le Maire fait part des dégâts occasionnés aux radiants du chauffage de l'église par l'orage, des conséquences financières supportées par la paroisse, du remboursement des sinistres par l'assurance et propose de verser une subvention exceptionnelle à la paroisse

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 350 € à la paroisse pour dédommager les dégâts occasionnés sur les radiants de l'église.

Travaux d'assainissement des maisons solaires communautaires

M. le Maire donne connaissance des devis reçus pour la réalisation d'un assainissement autonome des 3 maisons solaires sises à proximité de la rue du Clos des Gains.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil décident :

- de faire un assainissement autonome pour ces 3 logements solaires (pose de 3 fosses toutes eaux de 3m³ et confection d'un filtre à sable)
- de valider le devis de Mené Constructions de Le Gouray pour un montant de 9.894 € ht

Centre Communal d'Action Social

Le repas annuel du CCAS aura lieu le dimanche 05 octobre 2014 à 12h30, à la salle Georges ALBERT.

Les membres du conseil municipal et du CCAS, passeront courant septembre, pour les invitations des personnes concernées. Une absence au repas, n'entraînera pas systématiquement la remise d'un colis.

Le maire et les adjoints sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et reçoivent toutes suggestions.

L'opération sur les échanges volontaires de parcelles, financée par la Communauté de Communes, va se poursuivre à la rentrée. Plusieurs rendez-vous ont été programmés pour les mois à venir.

Prenez date pour Langourla: Une journée de permanence en mairie est prévue le 4 décembre

Pour plus de renseignements, contacter Valérie Daniélou au **02 96 79 22 03**

ÉCOLES



Rentrée à l'école publique

La rentrée s'est bien passée malgré des classes chargées cette année. En effet, 9 nouveaux élèves sont venus se rajouter aux 10 anciens CP venant de Saint Vran. Nous commençons donc l'année avec 27 CE et 31 CM. Mais, les enfants ont fait leur rentrée avec le sourire et sous le soleil.

Les nouveaux rythmes scolaires se mettent en place doucement. Le premier mercredi matin s'est bien passé. Les mardis et vendredis, la journée de classe est inchangée (fin à 16h30) tandis que les lundis et jeudis, l'école termine à 15h. Les enfants sont alors pris en charge par 4 animateurs durant 1h30. Ce sont les TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Des activités diverses et variées sont alors proposées aux enfants pour finir la journée en douceur. Ils pourront par exemple travailler le bois, parler anglais, faire des travaux manuels, du sport, du théâtre...

Cette année, les classes participeront toujours à « école et cinéma », au chant chorale, à des rencontres sportives, un défi lecture avec le collège... Les CM participeront en plus à un projet danse avec des professionnels. Nous vous parlerons de tout ça plus en détail dans un autre bulletin.

Olivier Bardouil – directeur



École Saint-Joseph

C'est dans le calme et la sérénité que les 19 élèves se sont retrouvés mardi matin pour une nouvelle rentrée dans notre petite école rurale et familiale.

Les 1ères minutes de cette matinée furent consacrées à la lecture des nombreuses cartes postales reçues durant l'été. Postées de Guadeloupe, d'Espagne, du Portugal, du sud de la France ou de nos côtes bretonnes, elles nous ont permis de voyager à travers le monde... Les élèves remarquèrent cependant que la quasi-majorité des destinations comportait la mer. Transition toute trouvée pour le projet de l'année de notre classe qui sera un travail autour de la mer, les océans... Intervenants extérieurs, sorties terrain, spectacles, voyage scolaire et promenade scolaire de fin d'année au Mont St-Michel nous permettront d'étayer au mieux notre étude du « milieu marin ». Quelques projets de secteur comme le cross, le défi lecture, la rencontre sportive nous verront nous affronter aux écoles et collèges privés du territoire.

Frédéric Heudiard - directeur

Vendredi 4 Juillet, les élèves de CM1-CM2 du RPI "le blé en herbe" Langourla-St Vran- Méryllac, ont offert aux parents et aux autres élèves une soirée théâtrale, à la cantine de l'école pour fêter la fin de l'année.

Les 3 pièces présentées ont nécessité 2 mois de répétition avec comme metteur en scène, Olivier Bardouil, leur instituteur et directeur de l'école.

La soirée s'est clôturée autour de galettes-saucisses.



RESULTAT DU CONCOURS DE FLEURISSEMENT

Le jury intercommunal, composé de Mmes Sonia Chapain (Plessala), Danielle Poilvert (Saint Gilles du Mené), Rémi Tertre (Saint Jacut du Mené), Thierry Célot (Saint Gouëno), Bernard Deshaies (Collinée); a visité les maisons inscrites au concours de fleurissement le mardi 22 juillet guidé par Mmes Linda Gordon et Chantal Uzuret. **Le palmarès:**

Catégorie 1

Maison avec jardin fleuri visible de la rue <1000m2

Douard Marie Claude
Tessier Christiane
Butcher Marianne
Malard Madeleine
Delteil Colette

Catégorie 2

Maison avec grand jardin visible de la rue >1000m2

Gordon Douglas
Zielinski Daniel et Marie-Françoise
Perrot Catherine
Chereul Odile

Catégorie 3

Façade seul fleuri

Douard Colette 'spécial coup de cœur'
Chereul Maria
Lagoutte Michelle



Catégorie 4

Commerces fleuris

Pégué Dominique et Patrick

Catégorie 5

Hébergements touristiques saisonniers labellisés

Turner Philip et Kevin

RESIDENTS BRITANNIQUES - WE DO TRY!

When we arrive in France we know it is necessary for us to try to learn the French language. Of course we make many mistakes. For example, we sometimes confuse words thinking that because they sound the same they are going to have a similar meaning.

A friend of mine wanted to ask a farmer if he would 'cut her grass verges' however, she asked him 'Est-ce que vous pouvez couper mes vierges?' (vierges = virgins)

On another occasion a friend who wanted a night out dancing said there was a dance on locally as she had seen a poster advertising a 'Don de sang' (Blood donation).

When I first joined a yoga group, my eyes were closed and we were told to 'levez vos bras' (lift up your arms), very confusing as bras in English does not sound like 'soutien gorge' and I was not going to lift up my bra!

So things are confusing, please forgive us when we say after a meal 'je suis pleine' (which, in French, means "I am pregnant") meaning I have eaten enough; or when we often complain that there are too many 'preservatives' (préservatifs = condoms) in our food.

Courses and Conversation classes in French are available for English people moving to France and conscientious and committed people do take advantage of them.

Quand nous sommes arrivés en France, nous savions qu'il était indispensable pour nous d'essayer d'apprendre le français. Bien sûr nous avons fait beaucoup de fautes. Par exemple nous avons confondu des mots, pensant cela car ayant la même sonorité ils pourraient avoir le même sens.

Une de mes amies voulait demander à un fermier s'il pouvait couper l'herbe des bas-côtés (verges), en lui posant la question : « pouvez-vous couper mes vierges ? ».

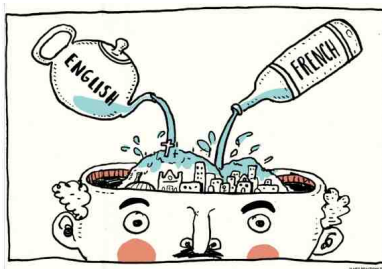
A une autre occasion, une amie qui voulait aller danser un soir dit qu'il y avait une soirée dansante localement puisqu'elle avait vu une

affiche pour 'le Don de sang'.

La première fois que j'ai rejoint un groupe de yoga, j'avais les yeux fermés quand j'entendis 'lever les bras'. C'est très trompeur puisque « bras » en anglais ne sonne pas comme « soutien-gorge » et qu'il était hors de question de retirer mon soutien-gorge !

Ainsi les choses sont trompeuses, s'il vous plaît ne nous en voulez pas lorsqu'à la fin d'un repas nous annonçons : « je suis pleine ! » ce qui signifie que j'ai suffisamment mangé ; ou quand nous nous plaignons qu'il y a trop de « préservatifs » (ce qui, en anglais, signifie des conservateurs) dans notre alimentation.

Des cours et classes de conversation française sont disponibles pour les anglais qui habitent en France et qui en tant que personnes consciencieuses et engagées y trouveront bénéfice.



L'Ouest-Eclair

JOURNAL REPUBLICAIN QUOTIDIEN

DIMANCHE 2 AOUT 1914

SEIZIÈME ANNÉE. — N° 5708

Les Annonces sont reçues dans nos Bureaux :
RENNES, 38, rue du Pré-Botté. — Tél. 1.87
PARIS, 11, rue de Berne. — Tél. 284-38
 Et dans toutes les Agences de Publicité

DIRECTEUR POLITIQUE :
Emmanuel DESGRÈS DU LOU

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
38, Rue du Pré-Botté - RENNES

Adresse télégraphique : OUGLAIS-RENNES
 FIL TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

TÉLÉPHONE : Rédaction : 2-46, 2-68 — Administration : 1-67 — Bureaux à Paris : 29, rue Jean-Jacques-Rousseau

ABONNEMENTS :
 Un an 10 fr. 5 fr.
 Six mois 5 fr. 2 fr. 50
 France et Colonies. 20 fr. 10 fr. 5 fr.
 Étranger 36 fr. 20 fr. 10 fr.
 On s'abonne sans frais dans toutes les Bureaux de poste

La mobilisation générale en France

Tout commence avec l'assassinat de l'Archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche, et de sa femme à Sarajevo par un Serbe fin juin 1914. L'été est chaud et lourd des tensions politiques internationales. Fin juillet, l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à ses voisins soutenus par la Russie, la France, le Royaume-Uni... (la triple entente). L'Allemagne soutient l'Empire Austro-hongrois (la triple alliance). C'est le début de l'engrenage !!



Le 31 juillet, le député socialiste et pacifiste engagé, Jean Jaurès est assassiné à Paris par un jeune nationaliste. Dorénavant, plus personne ne croit en la paix. Le 1er août à 16h, le tocsin sonne partout à travers le pays : c'est la mobilisation générale. Les réservistes doivent rejoindre leur régiment dans les meilleurs délais. Dans les Côtes du Nord, ils se rendent à la gare de St Briec, direction le front.

Ils partent la fleur au fusil, avec l'envie d'en découdre et de venger la perte de l'Alsace et la Lorraine en 1870. Tous pensent que ce n'est l'affaire que de quelques mois. Dans les campagnes, on entend : « On part pour les moissons, on reviendra pour les vendanges ».

Les hommes partis, les femmes et les enfants les remplacent dans les usines et dans les fermes. L'état réquisitionne également tous les chevaux aptes à monter au front. Là encore, c'est « la force motrice » qui s'en va sans aucune garantie de retour.

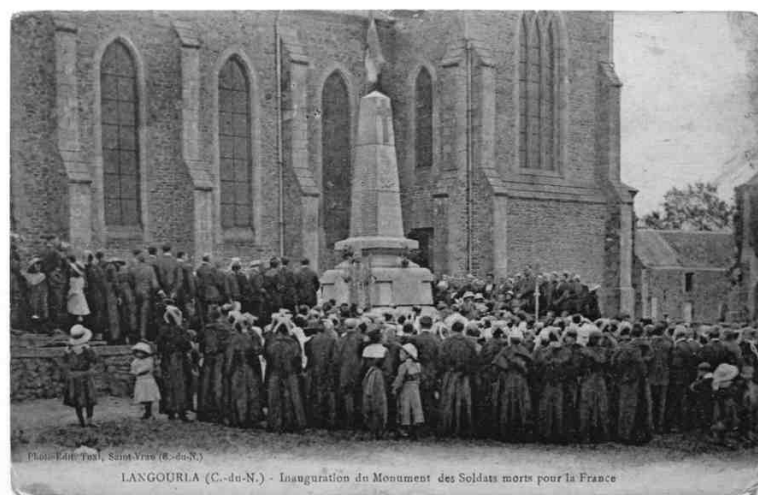
Jusqu'au 11 novembre 1918, les offensives se succèdent : Bataille de la Marne, des Ardennes, de Charleroi en 1914 ; offensive en Artois et Champagne en 1915 ; Les Dardanelles en 1915-16 ; Verdun et la Somme en 1916 ; le Chemin des Dames en 1917. Ces noms, à jamais inscrits dans la mémoire collective, sont synonymes de milliers de morts : 18,6 millions sur l'ensemble du conflit (10 millions de soldats et 8,6 de civils).

La France paie un lourd tribut avec 300.000 civils tués, 1,4 millions de militaires et pas moins de 4 millions de blessés.

En Bretagne, 592.000 hommes seront mobilisés sur les 5 années de la guerre. 138.000 seront tués durant le conflit. Les départements ruraux comme les Côtes du Nord sont les plus touchés en nombre de morts (25.000). En effet, ils fournirent beaucoup de soldats pour l'infanterie : « la chair à canon » des premières lignes de front.

A Langourla, en 1914, la population s'élevait à 1500 habitants, 92 hommes en âge de se battre furent tués.

Un hommage leur sera rendu, ainsi qu'à tous les combattants de la Grande Guerre le 11 novembre au Monument aux morts.





George William Wittamore a été sapeur dans les Royal Engineers et faisait parti du BEF, (forces expeditionnaires britanniques). Il fut gazé et mourut peu après être revenu en Angleterre. Le BEF fut décimé, mais a contribué à empêcher l'avancée des allemands.

It all began with the assassination of the heir to the Austrian throne, Archduke Franz Ferdinand and his wife in Sarajevo by a Serb at the end of June 1914. The summer was hot and heavy with international political tensions. By late July, Austria-Hungary declared war on their neighbors who were supported by Russia, France and the United Kingdom ... (the Triple Entente). While Germany supported the Austro-Hungarian Empire (the Triple Alliance). The engagement began...

On July 31st, the socialist MP and pacifist Jean Jaurès was assassinated in Paris by a young nationalist. Nobody could believe in peace at this point. On August 1st at 16h, the alarm sounded around the country : general mobilization was ordered. Reservists must join their regiments immediatly. From the Côtes du Nord, men boarded the trains at the station of St Brieuc, and left for the front.

They left with flowers in their guns, but with the desire to fight and avenge the loss of Alsace and Lorraine in 1870. Everyone thought that it would only be a matter of a few months. Around the countryside the phrase was "we go at the harvest, to return for the grape crop."

With the men gone, women and children replaced them in factories and on farms. The state commandeered all horses fit for the war front. The driving forces of the countryside left with no guarantee of return.

The war raged until 11th November 1918, : In 1914 the Battles of the Marne, Ardennes, Charleroi. In 1915 the offensives in Artois and Champagne. In 1915-16 the Dardanelles. In 1916 Verdun and the Somme. In 1917 the "Chemin des Dames". These names will live forever in the collective memory, and are each synonymes for thousands of dead. In all 18.6 million people were killed during the conflict (10 million soldiers and 8,6 million civilians), and 20 million wounded.

France paid a heavy price with 300,000 civilians and 1,4 million soldiers killed , and as many as 4 million wounded.

In Brittany, 592,000 men were mobilized during the 5 years of war. 138,000 were to be killed during the conflict. Rural departments such as the Côtes du Nord were the most affected by number of deaths (25,000). Indeed, they provided a lot of infantry soldiers, to be the cannon fodder of the front lines.

In Langourla, out of a population of 1,500 residents, 92 men of fighting age were killed.

A tribute will be made to them, and all the veterans of World War I, on November 11th at the War Memorial.



Cartes postales brodées, fabriquées en France pour les soldats qui les utilisaient pour correspondre avec leurs proches.



ETAT CIVIL

Naissance

Yanis VANOT - La Violette, le 21 mai

Mariage

Jérôme BROHAN et Carine JOUCLA - le Pont, le 13 septembre

Décès

Andrée COLLEU/HUET - Cadeuc, le 12 juin

Xavier DIEULESAINT - La Beautraie, le 9 août

Noces d'or

Monique et Jean VEILLET - 13 Impasse de la Ville Jolie, le 5 août

VIE ASSOCIATIVE

THEATRE : 'TROUBA'TOUR'

La troupe a rencontré un vif succès avec sa pièce 'UNE STAR EN CAMPAGNE', menée par une équipe dynamique et joyeuse, qui attend avec impatience de se plonger dans deux nouvelles pièces, espérant pouvoir également les jouer à JUGON LES LACS en 2015.

LANGOURLAVIE (Bilan des activités)

CONCOURS DE PÊCHE:

Cette année la fréquentation a été moindre que l'an passé du fait de nombreux concours aux alentours. Une nouvelle organisation sera à étudier pour l'an prochain.

CONCERT :

Comme les années précédentes l'Orchestre Symphonique de Bretagne, avec ses solistes de haut niveau, a enchanté un public de plus en plus nombreux, avec une météo qui était de la partie. Le directeur de l'OSB, a inscrit LANGOURLA dans l'agenda de leurs concerts en juin.

FEU D'ARTIFICE :

Le feu d'artifice a lui aussi eu du succès, il y avait foule à la vente des tickets repas, où les moules frites ont concurrencé les saucisses frites. Cette année nous avons fait appel à un DJ pour animer cette soirée. Au regard de cette prestation, l'an prochain nous proposerons de renouveler cette formule.

CROQ'NOTES :

2014 se trouve être un bon cru, le public a largement apprécié notre restauration en épuisant le stock sur les trois jours de présence sur le site. Au fil des années, des améliorations sont apportées, d'autres sont à venir dans l'organisation. Les bénévoles sont vivement remerciés, pour leur disponibilité et leur savoir faire, à la réussite de toutes les manifestations organisées dans la commune.



Club du 3ème Age

Le repas annuel, offert aux adhérents du club, se déroulera le samedi 25 octobre 2014, à 12h30, à la salle Georges ALBERT. Tous les adhérents sont cordialement invités à venir renouveler leur côté part et à parrainer ou inviter d'autres personnes à venir grossir les rangs du club.

Le coût annuel de l'adhésion est de 13,50 €.

Pensez à présenter vos cartes.

Pour les nouveaux arrivants, la première année, l'adhésion est de 30,00 € repas compris.

L'association des chasseurs

Une assemblée extraordinaire de l'association communale des chasseurs de Langourla, créée le 18 août 1957, s'est déroulée le 4 juillet à la maison des associations.

Président, André Brillault ; Vice-président, Philippe Lagoutte ; Secrétaire, Yvon Bouleuz ; secrétaire adjoint, Antoine Cléran ; trésorier, Jean-Claude Mary ; trésorier adjoint, Guy Trehorel.



VIE ASSOCIATIVE

Les chevaux des courses de Langourla, Leurs amis, et le bourguignon

Non, il ne s'agit pas d'une fable, car les courses de Langourla ont bien eu lieu le dimanche 24 août et ce fut une Saint Barthélémy bien gaie, celle-là, où ceux qui apprécient comme ceux qui ne s'aiment guère ont pu se rencontrer autour d'un ami commun, le cheval, cet animal irrévocablement attaché à l'histoire de l'homme.

Le peuple de Langourla et celui de bien d'autres communes ont pu apprécier nos vedettes, les brillants Korner, Zapata, Noé et bien d'autres, développant leurs talents sous le clairon tonitrueux de Dédé ... Tout ce beau monde a pu se régaler d'un repas inhabituel, fort réussi.

La clémence du temps a agrémenté l'ensemble en éclairant le tout de bonne humeur ...

Aucun accident, pas un incident ne fut à déplorer, pour le bonheur de tous, fussent-ils à deux ou quatre pattes.

Tous les chevaux participant, ne manqueront pas de remercier tous leurs amis, citoyens français et britanniques, grâce auxquels nombre d'entre eux sont encore en vie.

Le succès de cette fête, leur permet d'espérer encore de beaux jours, et décidément, si cela n'est vraiment pas une fable, ils vous en sont gré.

LES CHEVAUX DE LANGOURLA ET LEURS AMIS

A TOUTES LES ASSOCIATIONS:

Les associations qui souhaitent faire paraître des articles dans le bulletin municipal peuvent les déposer en mairie.



BIBLIOTHEQUE

Le mercredi 21 Mai, pas moins de 30 enfants sont venus participer à une animation sur le thème de la fête des mères. Après la lecture d'albums sur les « mamans », ils ont décoré des pots de fleurs en porte photo à offrir le dimanche suivant à leurs mamans.

Un goûter a clôturé cet après-midi créatif.



La participation des nombreux enfants et leur enthousiasme nous encouragent à programmer une nouvelle animation, cette fois sur le thème de Noël le mercredi 17 Décembre à partir de 14h.

Après la pause estivale, la bibliothèque a rouvert ses portes le mercredi 27 Août. Le vidéobus étant passé le 9 Septembre, les bénévoles ont choisi de nouveaux CD musicaux et DVD pour enfants et adultes.

Comme les années passées, nous profitons de la rentrée littéraire pour acquérir de nouveaux romans.

Alors, n'hésitez pas à nous rendre visite les mercredis de 14 à 16h et les samedis de 10 à 12h.



Changement des horaires de levées des boîtes aux lettres, et modification du circuit de distribution.

A compter du 16 septembre, la boîte aux lettres, située 5 place de la Mairie devant l'Agence Postale, sera relevée chaque jour par le facteur à 12h30, et le samedi à 09h00.

Par ailleurs, l'ancienne boîte située 2 rue St Joseph sera retirée, en effet le volume de courrier collecté est régulièrement à zéro.

Pour vos envois urgents, après cet horaire, il sera possible d'effectuer le dépôt des courriers au bureau de Poste de Collinée, jusqu'à 15h45.

Ce même jour, les circuits de distribution du courrier vont être modifiés sur la commune. Ces nouveaux circuits pourront entraîner, pour certains habitants, une modification de l'horaire de passage de leur facteur. Seuls les horaires seront impactés. Le facteur continuera de distribuer le courrier du lundi au samedi, auprès de chaque habitation.

A compter de cette date, il est possible qu'un nouveau facteur distribue le courrier sur la commune. La Poste sollicite votre compréhension durant les premiers jours lors de sa phase d'apprentissage et de découverte de ses nouveaux circuits. Et nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil. Pour lui faciliter la tâche n'oubliez pas d'indiquer vos noms sur la boîte aux lettres.

INFO : Le bureau de LA POSTE de Merdrignac sera fermé pour travaux du 27 août au 20 octobre 2014 inclus.



Mémoire et solidarité

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre vous informe que des aides et des avantages sociaux sont possibles pour les anciens combattants, leurs veuves et les pupilles de la nation. Tous renseignements peuvent être obtenus à l'adresse suivant:

Service départemental ONACVG des Côtes d'Armor, 4 rue Copernic, 22950 TREGUEUX.

Tél 02.96.68.01.44, ass.sd22@onac-vg.fr



Demandeurs d'emplois, salariés, collégiens, lycéens, étudiants, venez rencontrer un conseiller à la vie professionnelle gratuitement et sans rendez-vous pour s'informer sur les métiers, choisir une formation, trouver un emploi, créer ou reprendre une activité, changer de vie professionnelle...

La cité des métiers des Côtes d'Armor - Ploufragan

Contacts : 02 96 76 51 51, contact@citedesmetiers22.fr, www.citedesmetiers22.fr



Grippe : pour se faire vacciner, mieux vaut ne pas tarder !

Disponible auprès de votre pharmacien, inutile de différer, faites-vous vacciner.

La vaccination Pour une protection à vie

La MSA d'Armorique se mobilise cette année encore pour inciter à la vaccination du plus grand nombre de personnes. Son objectif est d'aider ses assurés à mieux comprendre les bénéfices individuels et collectifs de la vaccination parce qu'elle reste le seul moyen pour se protéger efficacement et durablement contre les maladies infectieuses. Aujourd'hui encore de nombreuses épidémies persistent notamment en raison d'une couverture vaccinale insuffisante chez les adolescents et les jeunes adultes. Face au phénomène de rappels de vaccination oubliés, ou de vaccinations qui n'existaient pas pendant l'enfance, la MSA d'Armorique invite chacun à faire le point sur ses vaccinations et à les mettre à jour si nécessaire. Même si certaines maladies sont devenues plus rares, les microbes qui en sont responsables circulent toujours. Tenir à jour ses vaccins est indispensable pour se protéger soi-même mais aussi l'ensemble de la population.

Rougeole et méningite, des risques majeurs

La vaccination contre la méningite est une priorité en Bretagne où il existe un risque deux fois et demi plus élevé qu'ailleurs de contracter ce virus. Pourtant seulement un jeune de 20 à 24 ans sur dix est vacciné. Si l'épidémie de rougeole constatée depuis plusieurs années est en recul dans notre région, il est néanmoins important de maintenir la vigilance dans la lutte contre cette maladie pour éviter qu'elle ne se propage à nouveau.

Pour plus d'informations, de nombreuses documentations sont disponibles dans les accueils de la MSA d'Armorique ou sur www.msa-armorique.fr ou parlez-en à votre médecin traitant





Inscriptions sur les listes électorales

Les nouveaux Langourlansais doivent se faire inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2014

New Langourla residents must register themselves on the electoral roll before the 31st December 2014



Le Télécentre de Saint-Jacut ouvre ses portes

Depuis le mois de septembre, le Centre de Télétravail de Saint-Jacut a ouvert ses portes aux professionnels, qu'ils soient travailleurs indépendants, itinérants ou salariés en télétravail.

Locations possibles à la journée ou demi-journée.

Tarifs et renseignements : Communauté de Communes du Mené, **02.96.31.47.17**.



BAFA

La Communauté de communes du Mené offre tous les ans le BAFA à 1 jeune d'au moins 17 ans, du canton de Collinée. Pour cela déposez votre CV à la Communauté de Communes de Collinée, avant la mi janvier 2015.

Comité d'entraide du Mené

Téléalarme assistance s'adresse aux personnes isolées ainsi qu'aux personnes âgées. C'est un service précieux qui permet d'alerter un centre d'écoute 24h/24 en cas de chute, de malaise ou d'intrusion. Des aides peuvent être accordées par le conseil général dans le cadre de l'APA, ou par votre caisse de retraite.

Pour toute information vous pouvez contacter Mme Hiriel, au comité d'entraide : **02 96 34 70 10**

Salle Informatique pour la recherche d'emploi, au siège de la Communauté de Communes.

Voici les nouveaux horaires d'accès à la salle: **Le lundi et jeudi de 13h30 à 17h00**

Permanences Maison de l'Emploi et de la formation professionnelle de Loudéac

dans les locaux de la Communauté de Communes le mardi matin et le jeudi matin de 9h à 12h

Contactez **02 96 28 65 60** pour prendre rendez-vous et sur le site www.mdefp-cb.fr

Mission locale Centre Bretagne

Permanence à Collinée le lundi 9h à 12h, mardi 14h à 17h, et jeudi 14h à 17h



Le droit aux soins

Toute personne dispose d'un droit d'accès aux soins nécessités par son état de santé. Toute discrimination, de quelque nature que ce soit, en raison du sexe, de l'origine, de la religion, etc. est prohibée.

Pourquoi contacter le défenseur des droits ?

Vous ne parvenez pas à accéder à votre dossier médical • Vous pensez avoir été victime d'une erreur médicale • Vous estimez avoir été victime d'un refus de soin ou d'une discrimination par un professionnel de santé • Vous n'avez pas été informés des risques liés à votre intervention chirurgicale • Vous avez contracté une infection nosocomiale • Vous souhaitez savoir quels sont vos recours pour une éventuelle indemnisation • Vous voulez dénoncer des actes de maltraitance dans un hôpital

Saisir le pôle santé du Défenseur des droits par téléphone au **0810 455 455** www.defenseurdesdroits.fr



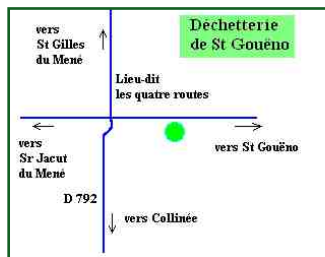
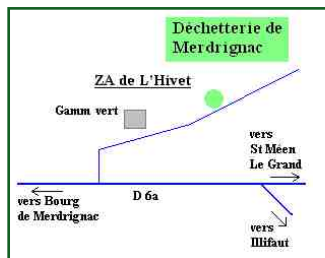
Madame Stéphanie LE BER assistante sociale, assure le remplacement de

Madame Sandrine LE MAGUERESSE depuis le 1er septembre 2014. Pour rappel, elle tiendra les permanences sociales au centre médico-social de Collinée, sur rendezvous pris au **02.96.28.11.01**, auprès du secrétariat de la Maison du Département



Travaux d'élagage

L'élagage relève de la responsabilité du propriétaire. Nous recommandons à tous les riverains des routes communales et des chemins d'exploitation, d'élaguer leurs arbres pendant la période hivernale.



Horaires d'été

mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre

Merdrignac :

lundi 14h-18h30
mardi 14h-18h30
vendredi 8h30-12h30 14h-18h30
samedi 8h30-12h30 14h-18h15

Saint Gouëno :

lundi 14h-18h30
mercredi 8h30-12h30 14h-18h30
samedi 8h30-12h30 14h-18h15

Horaires d'hiver

octobre, novembre, décembre, janvier, février

Merdrignac :

lundi 14h-18h
mardi 14h-18h
vendredi 9h-12h30 14h-18h
samedi 9h-12h30 14h-18h

Saint Gouëno :

lundi 14h-18h
mercredi 9h-12h30 14h-18h
samedi 9h-12h30 14h-18h



Résidence 'Les Camélias'

La maison de retraite 'Les Camélias' de Langourla, est fermée depuis le 20 mai 2014. Les derniers résidents ont été relogés vers les sites de Collinée et d' Eréac.

Lors du dernier conseil communautaire, l'option d'achat a été prise par le conseil.

Au préalable, une étude de faisabilité avait déjà été menée. Actuellement nous sommes dans l'attente de la signature de l'acte de vente, puis un architecte sera choisi, pour en assurer la restructuration.

Une réouverture, sous une nouvelle appellation, est programmée pour fin 2015, début 2016, durée pouvant être variable selon les travaux à réaliser.

ANNONCES



La commission info aimerait collecter des archives sur Langourla.

Si vous possédez des cartes postales de la commune, d'anciennes photos de personnes ou paysages, des documents d'époque de toutes sortes, nous serions très intéressés que vous nous les confiez quelques jours afin de les scanner . Nous vous les restituerons très rapidement.



Les cours reprennent à l'école de Danse Modern'Jazz de PLESSALA,

avec Sylvaine BERRUYER, professeur de danse. Les cours donnés aux enfants de la maternelle à partir de 4 ans jusqu'aux adultes, se déroulent à Plessala, route de st Gouëno, dans une salle de danse spécialement aménagée.

Les inscriptions se font en début de cours. Contacter :

Séverine DIEULESAINT, présidente, au **02.96.28.57.45** ou Maryline AIGNEL, trésorière, au **02.96.26.10.13** ou Sandrine JEGO, secrétaire, au **02 56 07 97 61**



Ecole de Musique intercommunale du mené.

Plusieurs ateliers sont possibles : Eveil musical pour les 3-6ans, atelier découverte des instruments, formation musicale , cours partagés, Ateliers spécialisés, Formation instrumentale ou vocale.

Règlement le jour de l'inscription par chèques, chèques vacances, tickets loisirs (CAF / MSA).

3 sites d'enseignement : Collinée , Merdrignac et Plessala.

Contact : **02 96 26 54 57**, ecoledemusiquedumene@gmail.com

Cœurs du Mené

Vous aimez chanter ? N'hésitez pas, venez rejoindre notre chœur, nous nous retrouvons chaque mardi pour les répétitions à la salle Mosaïque à Collinée de 20h30 à 22h15 et nous travaillons sous la direction de Manuelle Cornut, chef de chœur professionnel. Notre répertoire est varié, chants classiques, gospels, variété française, chants Renaissance... Première répétition : mardi 16 septembre. Cotisation annuelle : 65 € pour l'année, partitions comprises

Contacts : Armand Le Ray : **02 96 34 40 62** et Eliane Rouault : **02 96 34 96 32**





L'association la tête et les mains propose des cours tout au long de l'année :

- Avec Charlotte Keraudren : à Collinée, Aquarelle un lundi sur deux de 17h à 19h en alternance avec croquis/carnet de voyage ; à Merdrignac, même alternance le mardi de 18h30 à 20h30 et peinture sur porcelaine le lundi à Collinée de 14h à 16h. Tarif : 10€ la séance. Début des cours le 15 septembre. Renseignements : **02 96 51 40 32** ou sellier-keraudren@wanadoo.fr
- Avec Laurence Malchère : broderie, patchwork, cartonnage, encadrement, mosaïque, pâte polymère, meubles en carton un mardi sur deux de 14h à 16h. Tarif : 160€ l'année. Début des cours le 07 octobre. Renseignements : **06 72 70 53 92** ou malclaur@dbmail.com
- Avec Marie-Françoise Abgrall : Couture un mardi sur deux de 14h à 16h. Tarif 8€ la séance. Premier cours le 16 septembre. Renseignements : **02 96 83 99 62** ou francoise.abgrall@hotmail.fr
- Avec Martine Bouchonville : Tricot-thé après l'atelier couture, de 16h à 18h. Tarif, seule l'adhésion à l'association suffit. Premier cours le 16 septembre. Renseignements : **09 50 58 77 94** ou martinebouchonville@free.fr
Adhésion annuelle à l'association : 12€

FESTIVITES DE L'AUTOMNE



5 octobre

Repas du CCAS

11 novembre 11h30

Commémoration de l'armistice.

Courant novembre

Repas de l'amicale laïque

7 décembre

Bal du club du 3ème âge

17 décembre

Animation de Noël à la bibliothèque

Septembre est le mois de mai d'automne.

L'hiver donne le froid, le printemps la verdure, l'été le blé, et l'automne le bon vin.

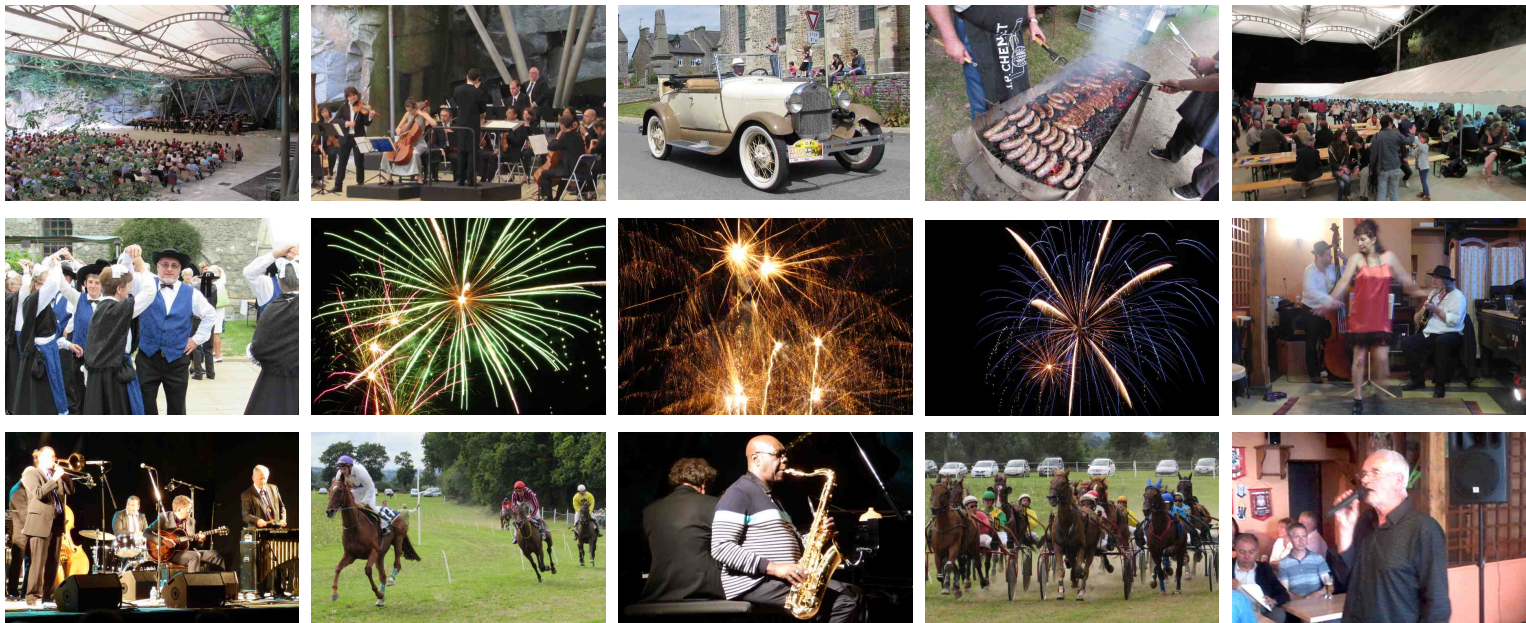
En automne quand la lune se fait chaude et moite dans le premier quartier,
elle met des champignons plein le panier.

Automne en fleurs, hiver plein de rigueur.

L'automne a beau se parer, comme une vieille coquette,
s'orner de feuillages pourpres ou mordorés, il n'est que leurre et trompe-l'œil.

La végétation s'arrête, elle meurt; nous, nous restons pour des générations nouvelles,
et l'automne est délicieuse parce que le printemps doit venir encore pour nous.

L'ETE 2014 EN IMAGES



S.A.M.U. **15**
Police **17**
Sapeurs-Pompiers **18**
Numéro d'appel d'urgence général **112**
Allo enfance maltraitée **119**

Centre Anti-Poison (Rennes) **02 99 59 22 22**
Centre hospitalier de Saint Briec **02 96 01 71 23**
EDF (sécurité dépannage) **08 10 33 31 22**
GDF (sécurité dépannage gaz) **08 10 43 30 22**

Mairie de Langourla

02 96 30 42 19

Lundi au samedi de 9h à 12h

E-mail : commune.langourla@wanadoo.fr

Site web : <http://www.langourla.com>

Permanences du Maire

Lundi et mercredi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Agence Postale

02 96 30 44 19

Lundi au vendredi de 9h30 à 11h30

Trésorerie de Collinée

02 96 31 40 27

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h

Trésorerie de Merdrignac

02 96 28 41 64

Lundi au jeudi de 8h30-12h et 13h30-16h30

Vendredi de 8h30 à 11h30

Gendarmerie de Collinée

02 96 31 40 17

Mardi, jeudi, samedi de 14 h à 18 h

Communauté de communes du Mené

02 96 31 47 17

Lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

E-mail : accueil@mene.fr

<http://www.ccmene.fr>

SAUR - Services des eaux

Tél : **02 22 06 45 00** de 8h00 - 20h00

Destruction de guêpes et frelons

Corbel Eric : **02 96 69 38 09 - 06 11 97 73 81**

A P A (Lamballe) : **06.37.64.00.85**. - www.a-p-a.fr

SAM-PIC (Bagger-Morvan) : **0800 10 10 26**

FARAGO (Ploufragan) : **02.96.01.37.96** farago22@farago22.fr

Centre hospitalier René Pleven (Dinan)

02 96 85 72 85

Docteurs Sleiman et Ionita

Cabinet médical généraliste Eréac

02 96 86 63 52

Docteur Malet Olivier

Médecin généraliste le Gouray

02 96 30 29 40

Docteurs Bourhy et Lecorgne

Cabinet médical généraliste Collinée

02 96 31 40 13

Docteur Laguens Jean-Pierre

Médecin généraliste Collinée

02 96 34 93 00

Schmit Jean-Paul

Pharmacie Collinée

02 96 31 40 12

D'hem Pierre

Pharmacie Eréac

02 96 86 63 63

Pour connaître la pharmacie de garde le weekend

32 37

Cabinet infirmier

Collinée

02 96 34 91 92

Cabinet infirmier

Plénée-Jugon

02 96 34 54 53

Cabinet infirmier

Broons

08 99 86 83 50

Ambulances du Mené

Collinée

02 96 31 43 22

Ambulances Arguenon

Plénée-Jugon

02 96 31 85 24

Bulletin redigé et mis en page par la commission Information et Communication de Langourla

Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par la Mairie de Langourla.

Vous pouvez vous procurer un bulletin communal supplémentaire au secrétariat de la mairie.